

VARIUM.

JEAN LE GOIS.

On lit au vers 733 de *Philomena*:

La meisons estoit an un bois,
Ce conte Crestiens li Gois.

M. de Boer (p. CX et suiv. de son édition) a longuement discuté ce nom. Aux exemples que G. Paris et lui citent de son existence en Champagne au XIV^e siècle et plus tard, j'ajoute la mention faite d'un *Jehan le Gouayz* (*ouai* est une notation de *oi*, fréquente au XV^e siècle à Paris), dans le *Journal d'un Bourgeois de Paris*. On y lit à l'année 1413 (éd. Tuetey, p. 36): „Iceulx hayz estoient maistre Jehan de Troyes, mire juré de la ville de Paris, concierge du Palays, deux de ses filx, ung nommé Jehan le Gouayz et ses deux filx, bouchers, etc.” Il s'agit de partisans du duc de Bourgogne à Paris, appartenant à la faction des bouchers adversaires des Armagnacs, et qui ont été mêlés aux troubles dont Paris fut le témoin dans les premières années du XV^e siècle. Les mêmes personnages reviennent un peu plus loin (p. 40): „Assavoir les Gouais, les enffens dudit de Troyes, etc.” On pourra lire dans une note de Tuetey des détails sur cette famille le Gois, dont plusieurs membres ont joué un rôle dans la vie publique.

Amsterdam.

J.-J. SALVERDA DE GRAVE.

AANKONDIGING VAN EIGEN WERK.

J. VAN IJZEREN, *Hooftlijnen der Grieksche Vormleer*, met vertaal oefeningen. Hulpmiddel bij taalstudie. Groningen, Den Haag, J. B. Wolters, 1928. f 1,75.

Een korte aankondiging in den *Neophilologus* moge haar rechtvaardiging vinden in het feit, dat dit boekje niet bestemd is voor schoolgebruik: ik stelde het samen, gehoorgevend aan een aansporing, van bevoegde zijde ontvangen, ten dienste van hen, die een overzicht van de Grieksche vormleer-verschijnselen noodig hebben voor vergelijkingsmateriaal bij hun taalkundige studiën in andere richting. Het spreekt van zelf, dat de benaming Grieksch moet worden opgevat in den beperkten zin, aangegeven door de Attische literatuurtaal; de Inleiding geeft ook hierover de vereischte inlichting.

d. H.

J. v. IJ.

J. W. HOVENKAMP, *Mérimée et la couleur locale. Contribution à l'étude de la couleur locale* [Gron. diss., 228 p.]. Paris, Société d'éditions Les Belles Lettres, 1928. Prijs 30 fr.

Tout lecteur attentif de l'œuvre et de la correspondance de Mérimée a dû remarquer qu'il y est souvent question de couleur locale, du „mot” aussi bien que de la „chose”. Cette constatation a été le point de départ de mon travail. Mais comme le sujet m'a paru un peu mince pour une thèse,